

PARTIS ET PAYSAGE POLITIQUE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE EN BELGIQUE

Pascal Delwit

L'Esprit du temps | *Outre-Terre*

2014/3 - N° 40
pages 127 à 146

ISSN 1636-3671

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-outre-terre1-2014-3-page-127.htm>

Pour citer cet article :

Delwit Pascal, « Partis et paysage politique dans l'espace francophone en Belgique »,
Outre-Terre, 2014/3 N° 40, p. 127-146.

Distribution électronique Cairn.info pour L'Esprit du temps.

© L'Esprit du temps. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Partis et paysage politique dans l'espace francophone en Belgique

Pascal Delwit¹

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le paysage politique a connu deux grandes configurations. La première s'étend des lendemains de la libération à la fin des années 1960. À la suite de Jean Blondel, on peut la qualifier de bipartisme imparfait². Schématiquement, deux grands partis s'affrontent – le parti social chrétien et le parti socialiste belge – et un troisième, de moindre importance, joue le rôle de pivot, le parti libéral. La deuxième débute avec « l'élection de rupture » en 1965 et donne à voir une ouverture inédite du système de partis et l'avènement d'un multipartisme de plus en plus affirmé. Il en est allé ainsi dans l'espace belge et dans le spectre francophone

1945-1965 : UNE LONGUE POLARISATION PHILOSOPHIQUE

De 1945 à 1958, la vie politique belge est suspendue à deux questions explosives : le retour éventuel sur le trône du roi Léopold III et la question scolaire. Toutes deux confirment la prégnance du clivage laïque-catholique, sur lequel s'opère une polarisation forte durant cette période.

La question royale a des origines multiples mais elle émerge avec le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale. Pendant la campagne des dix-huit jours, le gouvernement est mis hors-jeu par le souverain. Le roi se considère comme le chef exclusif des armées et donc seul à même de décider. Mais le prescrit constitutionnel prévoit que tout acte du roi doit être couvert par un ministre. Dans ce moment clé de l'histoire belge, la tension est grande entre plusieurs ministres et le souverain et son entourage, souvent dédaigneux à l'égard du parlementarisme. Le 25 mai 1940 à Wynendale, la rupture est consommée. Hubert Pierlot, Premier ministre, et Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères, enjoignent au souverain de quitter le pays, ce que Léopold III refuse. Le 19 novembre 1940, le roi se rend à Berchtesgaden

¹ Professeur à l'Université libre de Bruxelles (ULB)

² Cf. Jean Blondel, « Party Systems and Patterns of Government in Western Democracies », *Canadian Journal of Political Science*, 1968, 1/2.

pour une entrevue avec Hitler. Cet entretien, qui n'est pas couvert par un ministre, suscitera énormément de polémiques.

Très symbolique, il y a aussi eu le mariage du roi avec Lilian Baels. Célébré le 11 septembre 1941 par le cardinal Van Roey, ce mariage a suscité l'incrédulité en raison du moment, mais aussi de la forme et du fond. Le mariage religieux a précédé la cérémonie civile, ce qui est illégal. Au surplus, le souverain n'a pas demandé l'autorisation du Conseil des ministres alors même que la Constitution le stipule³. Dévoilée le 7 décembre 1941 par la lettre du cardinal Van Roey, la nouvelle du mariage royal provoque, selon les termes mêmes de Dominique Struye, la stupeur générale. « Le pays, dans son ensemble, s'est trouvé en opposition avec le roi »⁴. Enfin, le *testament politique* est une autre pierre d'achoppement importante. Achevé le 25 janvier 1944 à un moment où la défaite de l'Allemagne est plausible, Léopold III y maintient ses positions. Il a eu raison de rester en Belgique occupée à un moment où « par une aberration funeste, la plupart des notables avaient fui et trop d'autorités avaient déserté ». À ses yeux, le gouvernement Pierlot ne « pourra reprendre aucune responsabilité tant qu'il n'aura pas répudié ses erreurs et fait réparation solennelle et entière »⁵. Pour les responsables politiques, le propos est inacceptable.

Avant la libération du pays, le roi est transféré dans le Reich par les autorités allemandes en juin 1944. Aussi, les Chambres réunies le 8 septembre 1944 constatent-elles l'*impossibilité de régner* du roi Léopold III et procèdent à la désignation d'un régent. Le 20 septembre 1944, le prince Charles, frère de Léopold III, est élu régent du Royaume. Il faudra donc lever l'impossibilité de régner. Le 7 mai 1945, Léopold III est libéré par l'armée américaine. La question de son retour est désormais posée. Cette éventualité est vivement combattue par les mouvements politiques et syndicaux de gauche et les libéraux. Pendant quatre ans, la question lancinante du retour sur le trône du roi Léopold III hante la vie politique et sociale. Elle fragilise tous les exécutifs et les détourne parfois de questions substantielles à traiter. La solution passera par une consultation populaire, pourtant considérée comme anticonstitutionnelle par de nombreux juristes. Mais les modalités de calcul pour déterminer les résultats sont difficiles. Le 12 mars 1950, la consultation sur le retour du roi est organisée dans un contexte quasi insurrectionnel. 2 933 382 Belges (57,68 %) avalisent le retour du roi. Mais 2 151 881 s'y opposent (42,32 %). Les résultats sont asymétriques. À Bruxelles (51,83 %) et, plus encore en Wallonie (57,89 %), le *non* est majoritaire alors qu'en Flandre, avec 71,99 %, le *oui* est très largement

3 Cf. Mark Van de Wijngaert, Lieve Beullens, Lieve Brants, *Pouvoir et monarchie. La Belgique et ses rois*, Bruxelles, Luc Pire, 2002, 432 p., p. 49.

4 Cf. Jules Gérard-Libois, José Gotovitch, *Léopold III... De l'an 40 à l'effacement*, Bruxelles, Politique et Histoire, 1991, 349 p., p. 145.

5 Cité par Jean Duvieusart, *La question royale. Crise et dénouement: juin, juillet, août 1950*, Bruxelles, Editions du CRISP, 1975, 231 p., p. 112.

dominant. Le 20 juillet 1950, les parlementaires sociaux chrétiens et le libéral Hilaire Lahaye votent la fin de l'impossibilité de régner. Dans le pays, la tension est à son comble. Léopold III rentre le 22 juillet. La pression sociale atteint son paroxysme. De nombreuses entreprises sont en grève dès le 24 juillet. Les secteurs anti-léopoldistes annoncent une marche sur Bruxelles. Au Conseil des ministres du 28 juillet, le Premier ministre évoque le « caractère révolutionnaire et totalitaire » des événements « mettant le régime en cause »⁶. La situation est incontrôlable et dérape d'ailleurs. Le 30 juillet, la gendarmerie ouvre le feu sur des manifestants anti-léopoldistes dans la commune de Grâce-Berleur. Trois participants à la manifestation sont tués. La mort dans l'âme, Léopold III délègue ses pouvoirs à son fils aîné, Baudouin. Le roi s'est résigné. Léopold III abdique le 16 juillet 1951.

Le contexte qui a entouré la fin de la question royale permet de comprendre l'action du gouvernement homogène catholique entre 1950 et 1954. Tout spécialement sur la question scolaire, où le monde catholique souhaite prendre sa revanche. En 1952, le ministre social chrétien de l'Éducation, Pierre Harmel, fait adopter de nouvelles lois scolaires très favorables à l'enseignement libre confessionnel. Elles reflètent les convictions de son parti. Assurant à l'enseignement libre des subsides de l'État plus importants, ces lois amoindrissent les droits d'inscription exigés par les écoles libres. Par ailleurs, elles assurent une part égale de représentants de l'enseignement libre et de l'enseignement officiel dans les commissions mixtes, chargées de donner des conseils quant à l'établissement des écoles officielles et à la reconnaissance des écoles libres, de même que sur les questions pédagogiques et de programme. La composition de ces commissions crispe particulièrement le monde laïque : le libre confessionnel est représenté par des responsables de ses diverses fédérations, alors que l'enseignement officiel l'est par des fonctionnaires directement désignés par Harmel lui-même. L'avis nécessaire de ces commissions mixtes à la création de nouvelles écoles officielles est aussi une pierre d'achoppement cruciale. Un Conseil supérieur de l'enseignement technique est pourvu de prérogatives identiques.

En avril 1954, la famille sociale chrétienne enregistre un recul électoral au profit des partis socialiste et libéral. Fait exceptionnel dans la vie politique belge contemporaine, les sociaux chrétiens sont envoyés dans l'opposition. Une alliance gouvernementale « laïque » (PSB-BSP-PL-LP) gouverne le pays de 1954 à 1958. Elle met en cause les avantages octroyés à l'enseignement catholique. En 1955, le socialiste Leo Collard, ministre de l'Éducation, présente le projet dit n° 217 dont plusieurs articles réduisent le montant des subventions étatiques à l'enseignement libre moyen et modifient les conditions de dispense de diplôme et les recrutements dans les divers ré-

6 *Ibid.*, p. 102.

seaux d'éducation. Ce projet suscite une réaction forte du monde catholique. Cette rébellion culmine lors de deux grandes manifestations catholiques, qui rassemblent deux cent mille personnes.

Les socialistes et les libéraux subissent le contrecoup de leur participation gouvernementale commune. Ils sont défaits aux élections législatives de juin 1958. Chaque parti semble prendre acte de l'impasse de la guerre scolaire. Voilà pourquoi une approche « proportionnelle » et consociative remplace la logique « majoritaire » qui a prévalu entre 1950 et 1958. Aboutissement de la Commission nationale pour l'étude des problèmes de l'enseignement, les principaux partis, à l'exception du parti communiste, adoptent un « pacte scolaire ». Signé le 6 novembre 1958 par les membres de la Commission nationale du pacte scolaire, le pacte est approuvé par les congrès des trois principaux partis. Le 20 novembre 1958, le pacte scolaire est solennellement adopté dans son principe par les principaux partis et voté en novembre 1959. Le clivage philosophique perd de sa prégnance, ce qui entraîne une redéfinition identitaire des partis politiques.

UN MANO À MANO INITIAL ENTRE SOCIAUX CHRÉTIENS ET SOCIALISTES

Dans cette phase, les deux principales formations qui s'affrontent dans le spectre francophone sont le parti social chrétien (PSC) et le parti socialiste belge (PSB).

Le 5 février 1945, le parti social chrétien succède au Bloc catholique. Le PSC devient un parti d'adhésion directe et une nouvelle charpente doctrinale est déclinée dans *Les chantiers sont ouverts... Quel sera l'architecte ?* Le parti social chrétien endosse les habits d'un parti plus social et non confessionnel. Sous l'angle idéologique, il élargit son horizon philosophique en faisant référence non plus au catholicisme mais au christianisme. La référence est désormais le personnalisme. Ses zones de force sont, nous y reviendrons, les zones rurales des provinces de Namur et du Luxembourg principalement.

Pour sa part, le parti socialiste belge succède au parti ouvrier belge. *Au congrès de la victoire* en juin 1945, il se reprofile aussi idéologiquement et organisationnellement. Au plan de la doctrine, le parti socialiste en appelle à l'avènement du socialisme et de la démocratie socialiste, tout en prenant soin de préciser que cette perspective n'hypothèque pas le principe de participations gouvernementales. À l'instar de la formation sociale chrétienne, le parti socialiste devient aussi un parti d'adhésion directe, qui pour autant n'entame pas le caractère de « masse » du parti socialiste belge. Très vite, il recrute un grand nombre d'adhérents : 56 450 en 1946, 73 730 en 1949, 89 501 en 1952 et 100 321 en 1956.

Socialistes et sociaux chrétiens captent entre 65 et 85 % des suffrages aux élections de 1946, 1949, 1950, 1954, 1958 et 1961, c'est dire leur emprise sur l'électorat. Celle-ci est d'ailleurs bien plus large qu'électorale. Elle est sociale et sociétale dans le cadre de ce que Lijphart nomma la « pilarisation »⁷ : deux structures fortes, deux mondes sociologiques, se développent. Socialistes et sociaux chrétiens se meuvent dans de véritables sociétés ou contre-sociétés, les fameux *piliers* belges. Ceux-ci rassemblent une organisation partisane, un syndicat – La Fédération générale du travail de Belgique *vs* la Confédération des syndicats chrétiens –, une mutualité – les mutualités socialistes *vs* les mutualités chrétiennes –, des coopératives et une multitude d'organisations socio-culturelles, sportives ou économique-sociales. Dans le monde de l'éducation, les catholiques fréquentent des écoles libres confessionnelles alors que les socialistes rejoignent l'enseignement officiel. Bref, le moment électoral n'est qu'une facette d'une dure confrontation. Socialistes et sociaux chrétiens n'occupent cependant pas seuls sur le terrain politique.

LE RÔLE PIVOTAL DU PARTI LIBÉRAL

Au sortir de la guerre, le parti libéral est sans doute la formation politique qui change le moins. En phase avec l'air du temps, les libéraux adoptent une *Charte sociale* revendiquant l'incorporation du droit au travail dans la Constitution ou encore l'augmentation du nombre de journées de congés payés⁸ mais insistent tant et plus au congrès doctrinal d'avril 1951 sur l'importance de l'initiative privée et sur le rôle majeur de l'entreprise dans le développement économique. Plutôt faible électoralement, le parti libéral jouit toutefois de certains atouts. Le premier est de receler des personnalités d'envergure. À la libération, on songe tout particulièrement à Camille Gutt. Ministre des Finances, il met en place en octobre 1944 l'opération qui permet l'instauration du nouveau franc belge, en évitant toute poussée inflationniste. Considéré comme un modèle du genre, sa gestion financière dans la transition d'après-guerre lui vaut une grande reconnaissance internationale. Le deuxième est la place spécifique dans le système politique. Dans une confrontation dure entre sociaux chrétiens et socialistes, le parti libéral est susceptible de gouverner avec l'un ou l'autre. Si l'on excepte l'expérience du gouvernement d'un court intermède en 1949, il faut attendre le gouvernement Lefèvre-Spaak en 1961 pour que socialistes et catholiques acceptent de gouverner de concert.

7 Cf. Arend Lijphart, *The Politics of Accommodation : Pluralism and Democracy in the Netherlands*, Berkeley, University of California Press, 1967, 222 p.

8 Cf. Christopher Rudd, « The Belgian Liberal Parties: economic radicals and social conservatives », in Emil J. Kirchner (dir.), *Liberal Parties in Western Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998, 507 p., p. 201.

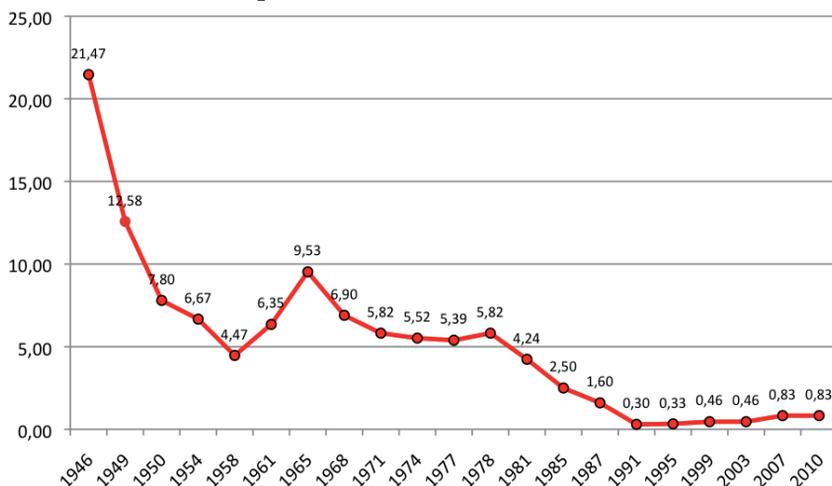
L'ÉPHÉMÈRE PERCÉE DU PARTI COMMUNISTE

À la libération, le parti communiste opère une percée marquante. Pendant la résistance, le PCB a joué la carte de la solidarité avec l'Union soviétique, la carte sociale, mais aussi la carte patriotique⁹. Il a payé un très lourd tribut à la résistance contre l'occupant. En février 1946, lors de la première élection qui suit la Seconde Guerre mondiale, le parti communiste de Belgique réalise un score historique en obtenant 12,5 % des suffrages au plan national mais 21,47 % en Wallonie. Cette percée électorale permet aux communistes de devancer le parti libéral et d'accéder au statut de troisième parti du Royaume. Mais marqué par le développement de la Guerre froide, le PCB enregistre un déclin rapide en termes politiques, syndicaux et électoraux. Alors qu'il avait compté près de 88 000 membres en 1945, ils sont moins de 25 000 en 1950 et moins de 14 000 en 1956¹⁰. De 80 000 exemplaires en 1946, le tirage du *Drapeau rouge* tombe à 25 000 en octobre 1949 dont à peine 19 000 vendus. Les gains engrangés en 1946 sont vite oubliés. En mars 1947, le parti communiste est écarté du gouvernement dans lequel il était entré en 1944. Dès le scrutin de 1949, le reflux est au rendez-vous. La fuite en avant pro-soviétique et sectaire est pourtant poursuivie et le culte de la personnalité porté au pinacle. Dans les années 1950, le PCB devient, un temps, un acteur politique marginal avant de se stabiliser en Wallonie aux alentours de 5 %. Au début des années 1980, le PCB enregistre un nouveau reflux qui le conduit, en 1985, à la perte de toute représentation parlementaire et, dès le début des années 1990, à sa quasi-disparition de fait.

9 Voir *Le Drapeau rouge clandestin, pages glorieuses de l'histoire du parti communiste de Belgique*, Bruxelles, Fondation Joseph Jacquemotte, 1971, 325 p., p. 212-213.

10 Cf. José Gotovitch, « Histoire du parti communiste de Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1997, 1582, p. 36.

Évolution des performances électorales du PCB en Wallonie



L'OUVERTURE DU SYSTÈME POLITIQUE ET LE DÉPLOIEMENT DU MULTIPARTISME

La fin des « guerres scolaires » a un impact profond sur la vie politique belge. Le clivage philosophique perd de sa saillance. Le début des années 1960 est marqué par une nouvelle polarisation sociale et linguistique. Il en résulte de nombreux changements pour les partis et le système de partis. Parmi ceux-ci, épinglons cinq grandes lignes de forces qui permettent de saisir le paysage politique contemporain dans l'espace francophone de Belgique.

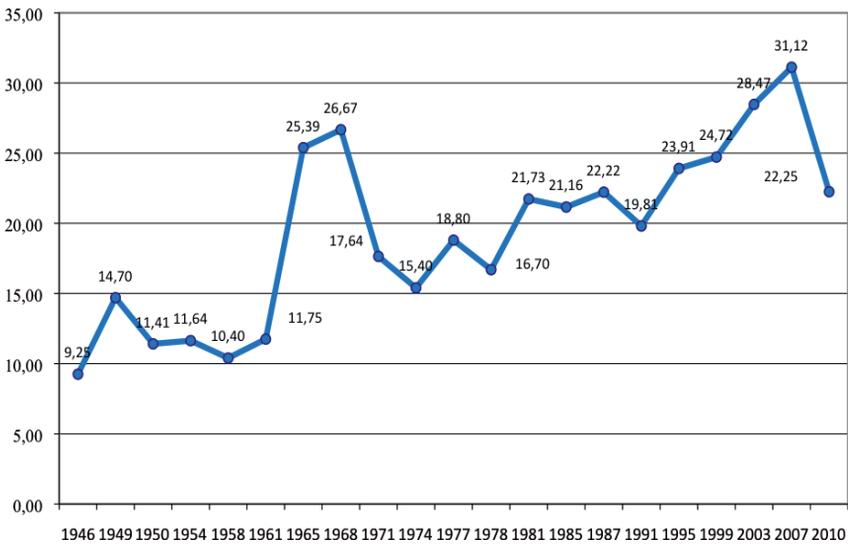
LE STATUT NOUVEAU DU LIBÉRALISME POLITIQUE

De sa naissance à la fin des années 1950, le parti libéral s'était présenté sous les atours d'une formation bourgeoise anti-cléricale. Président du parti libéral à la fin des années 1950, Roger Motz pose les bases d'un élargissement philosophique du parti. La formation met désormais à l'avant-plan son rapport aux questions socio-économiques et abandonne peu à peu son identité laïque. S'ouvrant aux catholiques, il se renomme une première fois en se transformant en parti de la liberté et du progrès (PLP). L'anticléricisme, qui était un trait identitaire du libéralisme belge, est abandonné. Mieux, l'ouverture aux catholiques est recherchée au nom d'une identité de vues sur les problématiques économiques et sociales.

Ce changement est crucial dans l'histoire politique belge. Pour les libéraux, il a eu deux impacts majeurs. Le premier est un changement de statut électoral. Depuis l'instauration du suffrage universel, le parti libéral était devenu un acteur électoral modeste. À compter des années 1960, ce n'est plus vrai. Peu à peu les libéraux font jeu égal avec les sociaux chrétiens avant, dans les années 1980 et 1990, de les devancer structurellement.

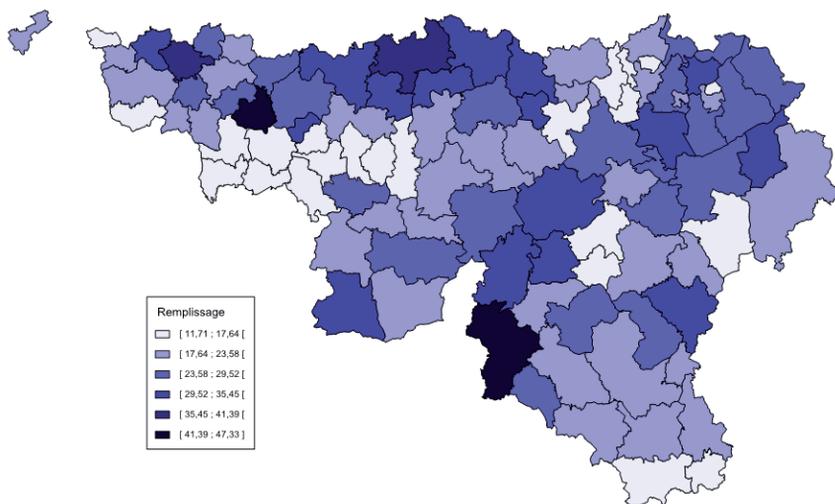
Mieux, au scrutin fédéral de 2007, ils réussirent l'exploit, unique à ce jour, de devancer le parti socialiste en Wallonie. Cette évolution n'a pas été tout à fait linéaire. Mais d'une fourchette entre 9 et 12 % des suffrages, les libéraux qui sont devenus en 2004 le Mouvement réformateur (MR) – se situent dans une fourchette entre 20 et 25 % des suffrages et se sont imposés comme le principal parti à la droite de l'échiquier politique.

Évolution des résultats électoraux du Mouvement réformateur



Les libéraux décrochent leurs meilleures performances dans les zones péri-urbaines de Wallonie : le riche Brabant wallon, une partie du Hainaut occidental, dans le namurois et l'est de la province du Luxembourg. En revanche, il apparaît beaucoup plus faible dans les deux grands bassins industriels historiques, hennuyer et liégeois.

Géographie électorale du Mouvement réformateur (Élections fédérales de 2010)



Le deuxième changement profond réfère à son statut politique. Les libéraux jouaient le statut de parti pivot et, à ce titre, étaient très régulièrement au gouvernement. En se *réalignant*, ils ont perdu leur statut de parti pivot, en rendant complexe toute coalition avec les socialistes dès lors que la principale ligne de démarcation dans le débat est désormais devenue socioéconomique.

Aussi, des années 1960 à nos jours, les libéraux ont-ils été beaucoup plus souvent qu'auparavant sur les bancs de l'opposition. Et il a fallu attendre 1999 pour qu'une coalition dont le cœur était l'alliance entre socialistes et libéraux puisse voir le jour, au plan fédéral et des entités fédérées.

Pour le Mouvement réformateur, un des enjeux majeurs dans la phase contemporaine est donc de combiner de bons résultats électoraux et de bonnes performances politiques.

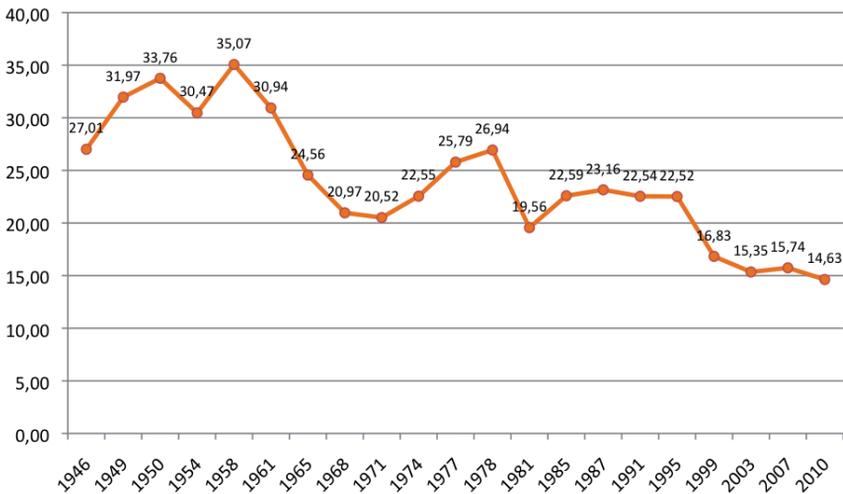
LE DÉCLIN DU CATHOLICISME POLITIQUE

La signature du pacte scolaire et la création du PLP ont mis à mal la cohésion catholique. Au surplus, les évolutions structurelles et culturelles bouleversent la donne pour les sociaux chrétiens. Dans la deuxième moitié du vingtième siècle, la sécula-

risation progresse nettement. La relation à l'Église se distend voire se rompt dans certaines familles. La pratique dominicale recule drastiquement. Certes, le parti social chrétien est une formation politique déconfectionnée, officiellement depuis 1945, mais il reste à l'évidence rattaché à la chrétienté sinon au catholicisme. C'est ce qui a fondé son histoire, son identité, son rapport aux autres et son positionnement dans les clivages. Les mutations en cours l'affectent durement et se traduisent électoralement. Les sociaux chrétiens subissent une érosion électorale presque continue. En 1999, ils deviennent même un temps la quatrième formation politique de l'échiquier politique dans l'espace francophone.

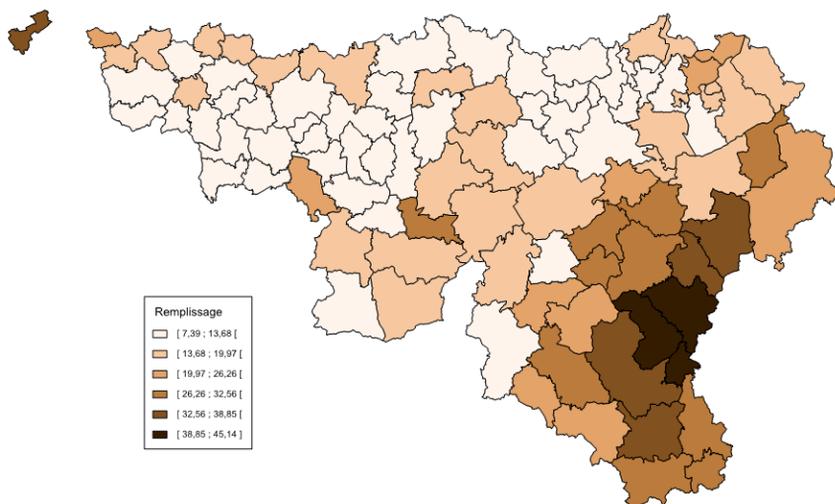
Pour juguler cette hémorragie, le parti social chrétien entreprit une opération de refondation au début des années 2000. Le 9 juin 2001, le parti adopte une nouvelle plateforme doctrinale, la *Charte de l'humanisme démocratique*. En mai 2002, le parti social chrétien confirme symboliquement ce qu'il considère comme une nouvelle évolution identitaire en modifiant sa dénomination. Le PSC devient le Centre démocrate humaniste (CDH), abandonnant ainsi l'étiquette « chrétienne » et proclamant son ouverture au monde des non-croyants. Mais l'élargissement escompté ne s'est pas produit. Quinze ans après l'échec retentissant de 1999, le CDH reste confronté aux mêmes défis structurels et est qui plus est de plus en plus proche du seuil symbolique de 10 % des voix en Wallonie, qui pourrait se poser comme une interrogation existentielle.

Évolution des performances électorales du PSC et du CDH



Le parti reste d'abord et avant tout une formation de la ruralité dont les zones de force sont en périphérie du développement et de la circulation des idées, singulièrement dans l'est de la province de Liège, le Namurois et le Luxembourg.

Géographie électorale du Centre démocrate humaniste (Élections fédérales de 2010)



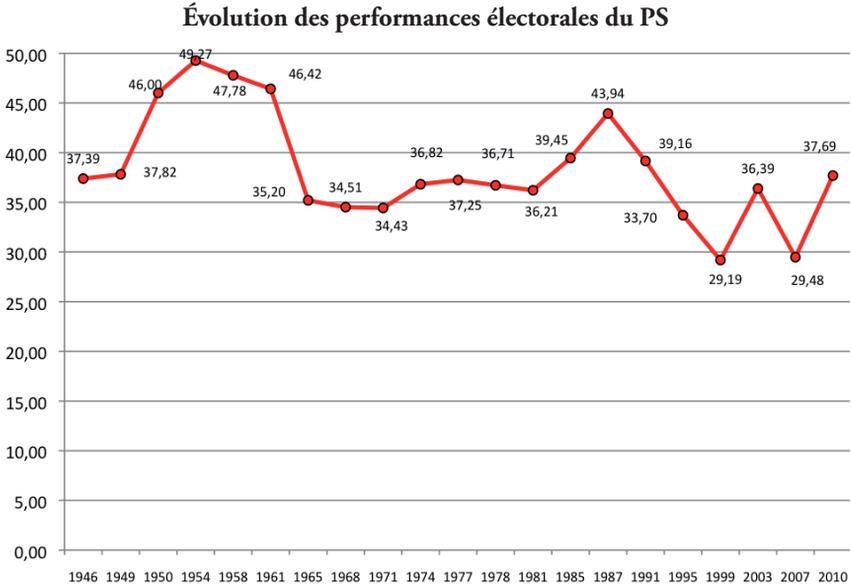
Soulignons néanmoins qu'après deux législatures dans l'opposition au fédéral (1999-2007), le CDH a su s'imposer à nouveau comme un parti de pouvoir et jouer au plan fédéral ou régional un rôle politique notable en dépit de sa faiblesse électorale.

LE NOUVEL ÉTIAGE SOCIALISTE

Pour ce qui a trait au parti socialiste, la dépoliarisation sur le clivage philosophique a mené le parti à un nouvel étiage électoral. Alors qu'il décrochait aux alentours de 45 % des suffrages aux différents scrutins d'après-guerre, l'élection de 1965 donne à voir un résultat aux alentours de 35-36 %. Depuis cette date, ce nouvel étiage n'a pas fondamentalement évolué.

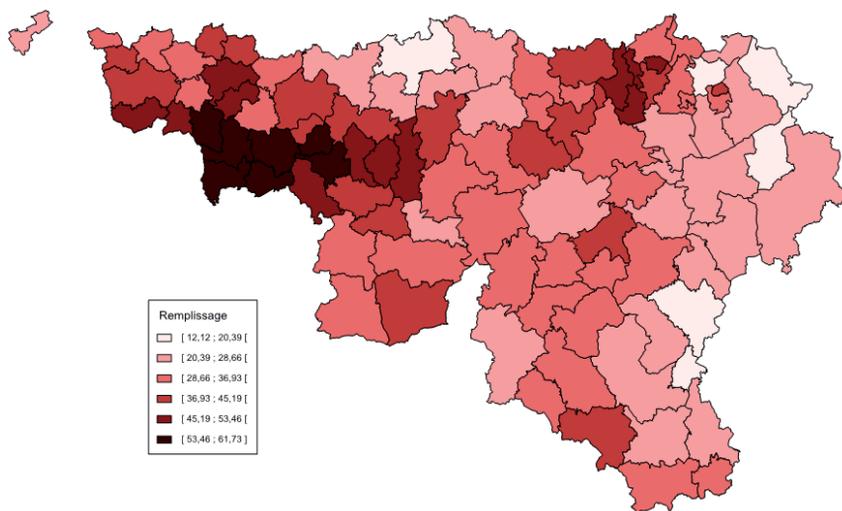
Epinglons pourtant que le parti socialiste s'y maintient dans deux perspectives différentes avec le temps. De 1965 à 1981, le parti décroche à peu de choses près exactement le même score aux différents scrutins qui se succèdent. Depuis 1981, la

courbe électorale du PS est en revanche nettement plus chahutée, faite de hauts et de bas, parfois sur de courts laps de temps, comme l'établit la séquence de 2003, 2007 et 2010 au plan fédéral.



Le parti socialiste reste principalement implanté dans les villes, tout spécialement dans les deux grands centres industriels : Liège et sa ceinture et le bassin hennuyer entre Charleroi et Mons. *A contrario*, le PS est plus faible dans la périphérie péri-urbaine et rurale – namurois et province de Luxembourg – de même que dans le Brabant wallon, espace le plus riche de Belgique.

Géographie électorale du parti socialiste (Élections fédérales de 2010)



DES VAGUES DE NOUVEAUX VENUS

En parallèle au déclin du catholicisme politique, au nouvel étiage socialiste et au nouveau statut électoral des libéraux, le paysage politique belge francophone a enregistré plusieurs vagues de nouveaux venus. Dans les années 1960-70, le phénomène concerne au premier chef des acteurs fixés sur le clivage linguistique.

La structuration politique de la revendication fédéraliste wallonne fut lente. En 1964, plusieurs formations wallonnes voient le jour. La première a pour épicerie Charleroi. L'ancien syndicaliste Robert Moreau est à l'origine du Front wallon pour l'unité et la liberté de la Wallonie, dont la constitution intervient le 19 janvier 1964. La deuxième est liée au départ de l'aile trotskiste et de l'aile fédéraliste du parti socialiste belge, lesquelles fondent le Parti wallon des travailleurs (PWT) et, à Bruxelles, l'Union de la gauche socialiste (UGS). Dans le Brabant wallon, on relève aussi la création du Front démocratique wallon par Pierre Rouelle. Pour sa part, l'ancien parlementaire socialiste Fernand Massart fonde le Rassemblement démocratique wallon dans le Namurois. Lors du scrutin de 1965, le Front wallon et le Parti wallon des travailleurs décrochent chacun un siège. Moreau est élu à Charleroi et François Perin, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Liège, à Liège. Perin et ses proches proposent alors un regroupement entre le Parti wallon des travailleurs, le Front wallon et le Rassemblement démocratique wallon. De ce rapprochement

naît, en 1966, le parti wallon qui élit Fernand Massart à sa présidence. En 1968, le parti wallon s'élargit à d'autres groupes et personnalités, venus entre autres d'horizons catholiques. Le 20 février 1968, à La Louvière, des personnalités appartenant à Rénovation wallonne, à Wallonie libre, au Mouvement populaire wallon et au Mouvement libéral wallon se joignent au Parti wallon et forment le Rassemblement wallon (RW) dont François Perin prend la direction. Le Rassemblement wallon se présente comme tel pour la première fois aux élections de 1968. S'il obtient, en 1968, un score très appréciable, c'est en 1971 qu'il réalise son résultat historique. Il est alors le deuxième parti à l'échelle de la Wallonie, derrière les socialistes mais devant les sociaux chrétiens et les libéraux. En 1974, le Rassemblement wallon enregistre un tassement électoral. Paradoxalement pourtant, le parti fait une première entrée au gouvernement. L'expérience est difficile. Le parti est confronté aux douloureux arbitrages entre la défense intangible des objectifs du parti et les nécessités de l'exercice gouvernemental, pratiqué en coalition.

Le pluralisme philosophique et idéologique qui caractérise le Rassemblement wallon se retourne à ce moment contre lui. Certains dossiers lui posent un problème quasi existentiel. En son sein, la rupture se consomme. En novembre 1976, plusieurs personnalités importantes rejoignent les libéraux. Aux scrutins de 1977 et 1978, le parti subit un tassement marquant. Confronté à plusieurs dissidences, il s'évapore. En 1985, le Rassemblement wallon disparaît de la scène politique¹¹.

À Bruxelles, la cristallisation s'opère dans la contestation des lois linguistiques de 1962-1963. Du Rassemblement pour le droit et la liberté naît une nouvelle formation, le Front démocratique des Bruxellois (plus tard, des Bruxellois francophones) FDF, au programme limité à l'origine à une double revendication : l'abrogation des lois linguistiques de 1962-1963 et la consultation des populations en vue de déterminer le territoire et le statut de la Région bruxelloise.

Le parti fait une percée à l'élection nationale de 1968. Mais la progression du FDF est surtout spectaculaire dans les années 1970, moment où il devient le premier parti à Bruxelles. Après une première participation gouvernementale en 1977, le FDF connaît aussi des difficultés. Aux élections de 1981, de 1985 et de 1987, il enregistre un tassement sérieux et subit nombre de défections qui l'affaiblissent considérablement. Il se rapproche alors des libéraux avec lesquels il forme une fédération. En septembre 2011 néanmoins, le FDF quitte le Mouvement réformateur, en désaccord avec certains termes de l'accord politique noué par le MR dans le cadre de l'établissement d'un nouveau gouvernement et de l'adoption d'une sixième réforme de l'État en Belgique.

11 Cf. Xavier Mabille, « La législation 1981-1985 », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 13 septembre 1985, 1088, p. 33.

Pour la première fois depuis 1991, le parti se présente seul aux élections fédérales, régionales et européennes du 25 mai 2014.

La deuxième vague intervient au début des années 1980. Comme dans d'autres pays, des formations écologistes et d'extrême droite voient le jour.

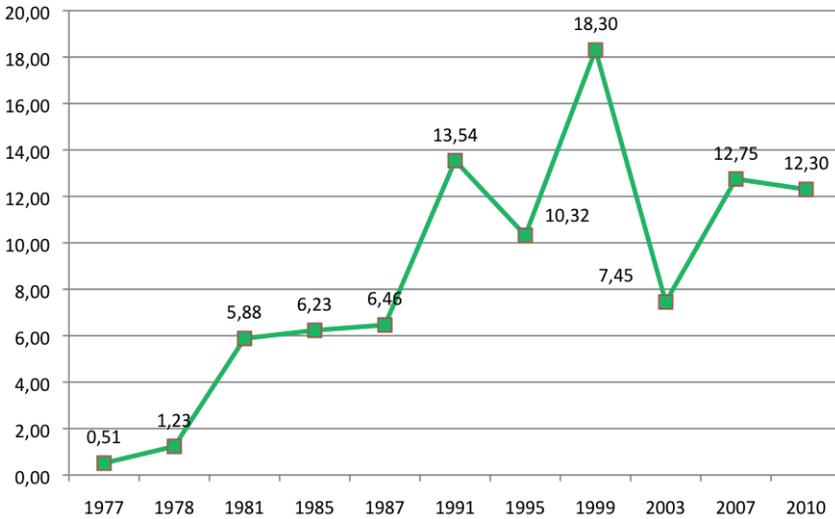
Ecolo – Écologistes confédérés pour l'organisation de luttes originales – est mis sur les fonts baptismaux lors de deux assemblées de militants écologistes au mois de mars 1980. Leur premier but est « d'organiser une structure d'intervention permanente sur le mode autogestionnaire et fédéraliste, afin de poser la revendication écologique sur le plan politique en termes de gestion de société »¹². Dans le paysage politique, la percée est immédiate. Aux élections législatives de 1981, Ecolo remporte ses premiers sièges. Pourtant, dans la deuxième moitié des années 1980, les verts subissent un coup d'arrêt électoral et politique. Il faut attendre le début des années 1990 pour qu'Ecolo se redéploie.

Depuis, les verts ont connu les heurs et malheurs d'une première participation à l'échelle fédérale (1999-2003) et des entités fédérées (1999-2004), expériences rééditées en Région de Bruxelles capitale (2004-2009 et 2009-2014) de même qu'en Wallonie et Fédération Wallonie-Bruxelles (2009-2014).

D'un point de vue électoral, la courbe des performances d'Ecolo est très cyclique. Ecolo est très dépendant de trois données : l'agenda de l'élection, s'il partage ou non le même statut que le parti socialiste – au pouvoir ou dans l'opposition –, et le fait qu'il soit lui-même au pouvoir. Néanmoins, depuis leur création les verts ont réussi à atteindre un étiage de 10 à 12 %, un des plus importants pour une formation écologiste en Europe.

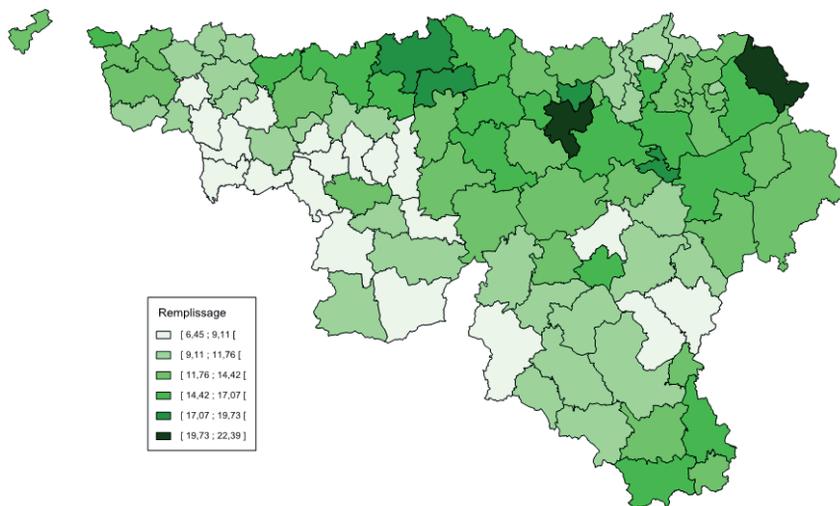
12 *La Libre Belgique*, 23 avril 1980.

Évolution des performances électorales d'Ecolo



Ecolo réalise ses meilleures performances dans les villes où la présence des classes moyennes salariées est la mieux assurée, singulièrement les villes universitaires. Il détient même le mayorat de la ville qui abrite l'Université catholique de Louvain, Ottignies-Louvain-La-Neuve. Par contre, sa présence est beaucoup plus évanescence dans les territoires ruraux et péri-urbains de même que dans les bassins industriels.

Géographie électorale d'Ecolo (Élections fédérales de 2010)



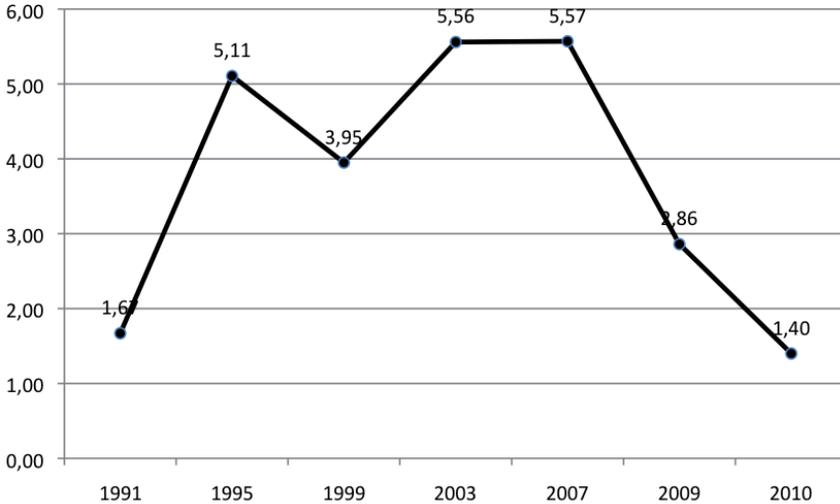
Pour ce qui a trait à l'extrême droite, c'est à la charnière des années 1984 et 1985 que le Front national (FN) est bâti. Dans les années 1990, il s'imposera comme la principale formation d'extrême droite en Belgique francophone. Cette formation est fondée par une poignée de personnes dévouées au docteur Féret, son président¹³. L'objectif est clair pour ce jeune parti. Il s'agit de bénéficier de l'écho médiatique du Front national français suite à l'élection européenne de 1984, au cours de laquelle le FN français a fait une percée spectaculaire.

Mais le FN belge est un parti bien plus évanescent. Tout comme le Front national en France, le FN belge cultive son aspect « forteresse », « seul contre tous », « solidariste ». Mais à la différence de son homologue français, il n'est jamais parvenu à se structurer, à pénétrer durablement des sphères de la société ou à assurer un recrutement de membres nouveaux. À la fin des années 1980, le FN est une coquille presque vide ; il l'est demeuré. Pour autant, en certaines circonstances, il sut capter un segment électoral notable, singulièrement dans les milieux urbains de vieille industrie. Aux élections régionales de 2004, il obtient ainsi 8 % en Wallonie. Dans le courant des années deux mille, le Front national est parti en vrille. À l'issue des élections fédérales de juin 2007 et d'une condamnation en justice, Daniel Féret est exclu du parti et remplacé par le sénateur Michel Delacroix, de manière éphémère : en novembre 2008, une vidéo dans laquelle il fait l'apologie de la Shoah est rendue

13 Cf. Pascal Delwit, « The Belgian National Front and the question of Power », in Pascal Delwit, Philippe Poirier (dir.), *The Extreme Right Parties and power in Europe*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007, 366 p., p. 141-166.

publique. Il est alors remplacé par Daniel Huygens, député wallon de l'arrondissement de Charleroi. Le Front national s'est alors scindé en deux organisations. Mais une décision de la justice, saisie par l'avocat de Marine Le Pen, interdit désormais à un formation belge de s'intituler Front national et de porter l'acronyme FN. L'extrême belge francophone est donc en pleine restructuration.

Évolution des performances électorales du FN



À la veille des élections du 25 mai 2014, deux formations semblent en position de pénétrer les enceintes parlementaires, le Parti du travail de Belgique (PTB) et le Parti populaire (PP).

Le Parti du travail de Belgique est historiquement lié à la mouvance maoïste. La Belgique a constitué un terreau assez fertile pour le maoïsme. Il s'y déroule la première et la plus importante scission « pro-chinoise » dans le mouvement communiste européen. Pour sa part, le PTB puise plutôt ses racines en Flandre. Au début de 1970, une importante grève surgit dans les mines du Limbourg. Des petits groupes maoïstes principalement composés d'étudiants de la Katholieke Universiteit te Leuven y créent une structure en marge des organisations syndicales, « Mijnerwerkersmacht ». Ils tentent de dupliquer cette structure parallèle dans d'autres entreprises avec pour but de « s'affirmer en tant qu'organisation politique selon le modèle d'un parti révolutionnaire ou marxiste-léniniste »¹⁴. À cette fin, ils créent le mouvement « Alle macht aan de

¹⁴ Cf. Rik Hemmerijckx, « Le mai ouvrier en Belgique », in *La Belgique sauvage. L'extrême gauche en Belgique francophone depuis 1945*, Dissidence, 2009, p. 127.

arbeiders » (AMADA) dont le pendant francophone s'intitule « Tout le pouvoir aux ouvriers » (TPO). En 1979, ce mouvement se transforme en Parti du travail de Belgique, du côté francophone, et Partij van de Arbeid (PVDA), du côté néerlandophone. Le PTB-PVDA se revendique alors de l'héritage marxiste-léniniste et valorise les apports de Marx, Engels, Lénine, Staline et Mao.

Pendant longtemps, le Parti du travail de Belgique s'est distingué par un activisme et un volontarisme considérables. Mais son influence sur les événements et les mouvements sociaux restait des plus limitées. En mars 2008, le 8^e congrès du PTB a marqué un tournant important. Le Parti du travail a décidé de mettre en sourdine son identité marxiste-léniniste, déclinée uniquement en interne et dans les relations internationales¹⁵. En externe, le parti se présente comme un parti populiste social selon les termes de Luke March¹⁶.

Cette stratégie a permis une percée au scrutin fédéral de 2010 et aux élections communales de 2012, singulièrement en Wallonie. Pour la première fois de son histoire, le parti escomptait décrocher un ou plusieurs parlementaires aux élections du 25 mai 2014.

En novembre 2009, une nouvelle formation a vu le jour, le Parti populaire. Ses fondateurs sont alors deux personnalités médiatiques, l'avocat Mischael Modrikamen et Rudy Aernoudt, ancien chef de cabinet de ministres libéraux. Fort de l'aura médiatique de ses deux co-présidents, le Parti populaire entendait conquérir l'électorat de droite dans le spectre politique francophone même si le parti est officiellement national. Le PP espérait agréger un électorat bien-pensant ultralibéral et des segments populaires inquiets. L'organisation des élections fédérales anticipées en juin 2010 a été trop précoce pour lui. Et le parti n'a pas opéré la percée qu'il escomptait¹⁷. Certes, il a conquis un député, le Brabançon Laurent Louis. Mais ni Mischael Modrikamen, ni Rudy Aernoudt n'ont été à même de décrocher un mandat parlementaire. L'après-élection s'est déclinée comme une descente aux enfers. Les deux co-présidents se sont disputés et exclus mutuellement.

Abandonné par les quelques personnalités qui l'avaient rejoint, le parti n'a pourtant pas complètement sombré. Mischael Modrikamen a organisé un congrès de refondation au printemps 2011, fait adopter des statuts qui lui donnent une prééminence incontestable et flirte désormais avec la rhétorique de la droite extrême, en affichant une forme de proximité avec Marine Le Pen et Geert Wilders, le président

15 Cf. Pascal Delwit, *PTB. Nouvelle gauche, vieille recette*, Bruxelles, Lucpire, 2014, 381 p.

16 Cf. Luke March, « Introduction », in Luke March (éd.), *Radical Left Parties in Europe*, Londres Routledge, 2011, 288 p., p. 110.

17 Voir les développements dans Pascal Delwit, « Le parti populaire », in Pascal Delwit, Emilie van Haute, Jean-Benoît Pilet (dir.), *Les partis politiques en Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2011, 372 p., p. 267-271.

du Partij voor de Vrijheid (PVV, parti de la liberté) hollandais¹⁸. Ses perspectives de rebond semblaient ténues avant qu'une personnalité très populaire ne le rejoigne, le présentateur de la météo sur la principale chaîne de télévision. Licencié pour propos jugés racistes sur son profil *Facebook*, Luc Trullemans portera la liste du parti populaire aux élections européennes. Il a redonné de la visibilité et de l'attention à l'endroit de ce parti. À telle enseigne que la possibilité qu'il décroche des sièges au prochain scrutin était désormais ouverte.

UNE NOUVELLE FRAGMENTATION ?

Dans le temps donc, le système des partis s'est ouvert à l'échelle belge comme à l'intérieur du spectre francophone. Dans ce dernier, un des enjeux de l'élection du 25 mai était donc le niveau de fragmentation, mesuré à l'aune de la distribution en voix et/ou de l'affectation des sièges.

L'éventuelle entrée dans le Parlement fédéral ou/et dans les parlements régionaux du PTB ou du PP approfondiraient une fragmentation restée néanmoins contenue dans la période contemporaine, singulièrement après la disparition du Front national.

Si cette observation se vérifiait, le sous-système de partis francophones se rapprocherait de la dynamique observée en Flandre depuis la fin des années 1990. Elle n'en rendrait sans doute que plus difficile la constitution d'un exécutif fédéral et l'établissement de coalitions dans les entités fédérées.

18 *Le Soir*, 20-21 août 2011.